

## EDITO

En ce début d'année, c'est à chacune et chacun d'entre vous et à vos familles que j'adresse mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité.

Les cours des bovins se sont redressés cette année. Une raréfaction de produits sur notre territoire par l'appel d'air de l'export sur la Turquie, et, la volonté économique et politique d'approvisionner les abattoirs de nos régions, coûte que coûte, ont permis en 2011, ce redressement significatif. Nous souhaitons tous que cela puisse durer encore...

La rémunération des produits contribue au maintien des exploitations et à leur avenir. C'est particulièrement vrai en

production allaitante car le cycle de production est long, et les prix de demain ne sont pas forcément les prix d'aujourd'hui. Mais, nous ne devons pas oublier que l'amélioration de nos revenus passe aussi et surtout par la maîtrise technique de notre élevage (1 veau par vache et par an), la maîtrise des charges, et la capacité à mettre de la valeur ajoutée sur nos produits. Chacun adaptera les différentes pistes de progrès et de valorisation à son élevage et à sa situation, de la génétique, à l'alourdissement et l'engraissement... Pour vous aider à adapter votre production aux marchés, le service technico-commercial de la coopérative est à votre

écoute au quotidien, et vous conseille pour une meilleure valorisation des produits de votre élevage.

Faisons vivre ensemble, les filières et les territoires. Bonne année à tous.

*Le Président,  
François Toulis*

*La direction et  
l'ensemble du personnel  
vous souhaitent une bonne et  
heureuse année 2012*

## ACTUALITÉS COOP

### Prime de fidélité

La coopérative a mis en place depuis 6 ans déjà une prime de fidélité qui s'adresse à tous les adhérents engagés dans l'Organisation de Producteurs qui livrent plus de 75% de leur activité bovine en volume. Le montant de cette prime sera calculé début mars à partir des données de sortie de la BDNI.

**Renseignement :**

**Viviane Jurado 06 83 69 40 11**

### Financement de la valeur ajoutée au taux de 1.5%

pour le développement de la valeur ajoutée sur des mâles ou des femelles, la coopérative propose une avance de trésorerie au taux de 1.5%.

**Renseignement :** votre technico-commercial.

### Mise en place d'un groupe Bio

La coopérative et la chambre d'agriculture de l'Ariège ont décidé de collaborer pour l'accompagnement d'un groupe de producteurs bovins

bio. Deux objectifs de ce groupe : produire des animaux valorisables dans des circuits bio et rentabiliser l'engraissement des bovins en bio. L'engraissement bio requiert une technique spécifique pour tenir compte des aliments autorisés, pâturage, fourrages et équilibre de la ration.

**Premier rendez-vous : jeudi 19 janvier 2012 au siège à Pamiers :**

**Renseignement et inscription :**  
**Viviane Jurado 06 83 69 40 11**

### Conditionnalité des aides PAC 2012

L'ensemble des fiches conditionnalité pour la campagne 2012 sont disponibles sur le site des télé-services du ministère de l'agriculture à l'adresse suivante :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/Conditionnalite> ■

**Les prochains  
rendez-vous Gascons  
Agenda Limousin**

Voir page 3 ■



**salon international DE l'agriculture**

**J'arrive...**

**DU 25 FÉVRIER  
AU 4 MARS 2012**  
PARIS EXPO PORTE DE VERSAILLES  
DE 9H À 19H  
Nocturne: vendredi 2 mars jusqu'à 23h

Achetez vos billets sur [www.salon-agriculture.com](http://www.salon-agriculture.com) et dans les points de vente habituels

[www.salon-agriculture.com](http://www.salon-agriculture.com)

## PRODUCTION DE JEUNES CHEVAUX : DÉVELOPPER LA REPOUSSE ET L'ENGRASSEMENT

Depuis mai 2011, la Coopérative a relancé son activité équine en complémentarité de son activité bovine. Au 31/12/11, environ 420 animaux ont été collectés chez des éleveurs de la zone pour être mis en marché sur les filières engraissement et boucherie.

A ce jour, 200 poulains sont sous contrat d'appui technique «engraissement» chez des naisseurs et des engraisseurs spécialisés.

La Coopérative souhaite développer cette activité afin de proposer aux différents partenaires de l'aval (export-France) un jeune cheval de boucherie durant toute l'année en leur garantissant une quantité et une qualité homogène.

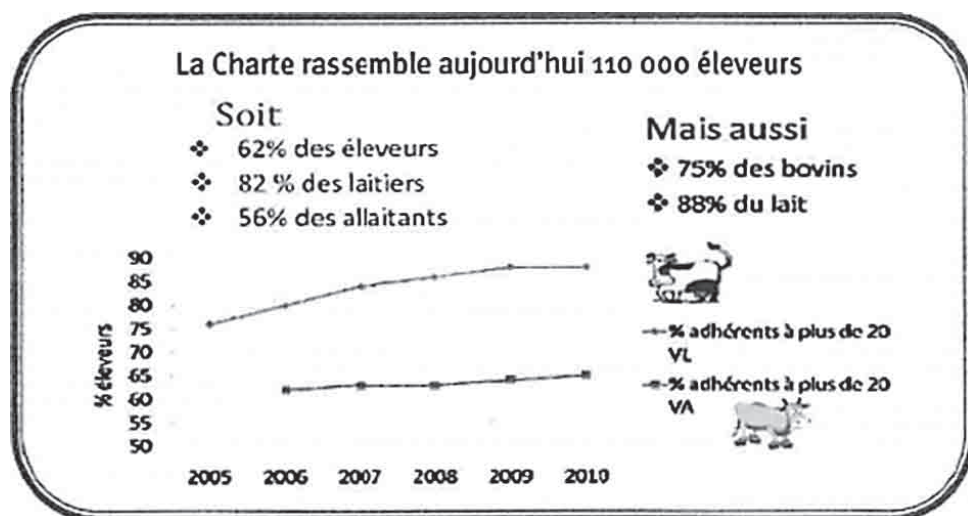
Pour cela, nous avons besoin de doubler notre production annuelle de chevaux de boucherie (engraissement en stabulation) et d'étaler au maximum en dehors de sa période de sortie saisonnière le «maigre» (repousse herbagère).

Cette production utilise parfaitement et sans modification supplémentaire les parcours herbagers (complémentarité dans l'utilisation des refus des bovins sur les parcelles) et les bâtiments d'élevage (complémentarité dans l'utilisation des stabulations quand les bovins sont à l'herbe).

La Coopérative assure le suivi technique (prévisionnel, mise en place des lots, plans d'alimentation et sanitaire, établissement des résultats technico-économiques), la garantie des débouchés, le financement des animaux à l'entrée (Fonds de Valeur Ajoutée Equin) et la mortalité (caisse interne de risque mortalité).

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter le technicien spécialisé équin :  
**Jean-Pierre DOAT** -  
06.27.27.85.89 ■

## LA CHARTE DES BONNES PRATIQUES D'ÉLEVAGE FAIT PEAU NEUVE



A cette occasion nous vous vous en rappelons les enjeux

La CBPE est une démarche collective, professionnelle et volontaire.

Elle s'adresse à tous les éleveurs de bovins, lait viande et veau et, concerne l'ensemble de leurs productions bovines.

Depuis son lancement en 2000, elle s'est largement déployée dans les régions et est devenue une véritable norme professionnelle pour l'élevage de bovins.

Rassemblant aujourd'hui 110 000 éleveurs, producteurs de lait et de viande, la Charte des Bonnes Pratiques d'Élevage fait peau neuve. Elle modernise son look, mais surtout elle évolue avec une nouvelle version plus adaptée au métier d'éleveur et aux attentes citoyennes d'aujourd'hui.

La CBPE traduit les engagements des éleveurs envers la société et envers les filières, sur des bonnes pratiques de production. Elle renforce le lien entre les éleveurs et le public et le consommateur. Elle vise à valoriser le savoir-faire des éleveurs et permet à chacun de s'inscrire dans une dynamique de progrès et de développement durable, indispensable pour assurer l'avenir des exploitations.

La CBPE a donc un double objectif :



## charte des bonnes pratiques d'élevage

- assurer la confiance des consommateurs vis-à-vis des pratiques des éleveurs, et par conséquent des produits alimentaires issus de la filière bovine ;
- proposer aux éleveurs une démarche de développement, c'est-à-dire un accompagnement vers les bonnes pratiques de référence.

Aujourd'hui, des groupes nationaux tels que Bongrain, Charal, Mc Key demandent à pouvoir utiliser le logo sur leurs produits, pour communiquer. Le savez-vous ?

La charte des bonnes pratiques a un site dédié pour sa communication, accessible au grand public et aux éleveurs. Nous vous conseillons de le consulter : [www.charte-elevage.fr](http://www.charte-elevage.fr).

Dans le cadre de la coopérative, l'adhésion à la charte atteste de l'engagement des bonnes pratiques de production des adhérents, et ce savoir-faire est demandé par nos clients.

Pour tout renseignement sur l'adhésion à la Charte des Bonnes pratiques d'élevage :

**Viviane Jurado** : 06 83 69 40 11  
**Patrick Duprat** : 06 85 30 47 21  
**Christophe Granger** :  
06 86 37 24 31 ■

Au GAEC du VICDESSOS, le croisement charolais s'est imposé sur une partie du troupeau.

Claudine et Michel Lagarde pratique le croisement charolais sur un quart de leur troupeau gascon. Ce choix récent est une de leurs réponses pour surmonter le contexte actuel difficile. Reportage.

Implanté dans les Pyrénées ariégeoises (à Capoulet dans la vallée du Vicdessos), le GAEC du VICDESSOS a toujours connu la gasconne. «*Nous sommes la 5ème génération d'éleveurs sur Capoulet avec des Gasconnes*» précisent Claudine et Michel Lagarde. L'élevage compte 140 mères conduites en estives (entre 600 et 1800 m d'altitude). 22 génisses assurent le renouvellement et une soixante d'IA sont réalisées lors de deux groupages des chaleurs en avril.

Depuis trois ans, le charolais a fait

son apparition dans le planning d'accouplements du GAEC. Les époux Lagarde expliquent : «*L'utilisation du croisement ne faisait pas partie de notre culture. Le déclic est venu lorsqu'un jour nous avons apporté des broutards gascons au centre d'allotement de SYNERGIE. Nous y avons vu un lot de veaux croisés. La qualité des veaux et leur prix nous ont convaincu d'essayer le charolais sur les vaches de niveau génétique inférieur. Ce sont des vaches qui ne méritent pas d'avoir des génisses de renouvellement.*»

Une quarantaine de vaches est réservée au croisement charolais. «*Nous n'avons pas de problème de vêlage actuellement. Les veaux croisés sont vifs, robustes et semblent moins fragiles. En moyenne, on estime la plus value à 60/80 euros pour un mâle croisé par rapport à un pur gascon et à 100/120 euros pour une femelle. Vu*



Couple mère-veau croisé lors du dernier Fleuron gascon à Toulouse en 2011

la taille de notre troupeau, c'est tout à fait possible de pratiquer le croisement charolais.» notent Claudine et Michel Lagarde qui poursuivent : «*La gasconne est une race adaptée à notre territoire et à la conjoncture. Le croisé a sa place dans les élevages. Il faut s'adapter et la Gasconne est faite pour s'adapter.*» ■



Claudine et Michel Lagarde : «*On ne va pas baisser les bras malgré les années difficiles.*»

## Les prochains rendez-vous Gascons

### Salon International de l'Agriculture à PARIS (SIA 2012)

du Samedi 25 Février au Dimanche 4 Mars 2012 : La Gasconne à l'honneur avec plusieurs présentations :

- **mardi 28 février à 10 h sur le Ring bovin : Concours National Gascon**
- **mercredi 29 février à 11 h 30 sur le Grand Ring : XXI Chapitre de la Confrérie du Boeuf Gascon et Défilé des Champions.**

### △ Vente des Taureaux Station

- **Jeudi 15 Mars au Centre Gascon**

### Vente des Génisses pépinière

- **Mercredi 4 Avril au Centre Gascon**

### Agenda Limousin

29ème vente des taureaux de la station GELIOC (12) :

- **18 février : vente à prix fixe**
- **25 février : vente aux enchères** ■

## Valorisation des broutards gascons

Ce qui fait la force de la coopérative et nous permet de dégager la meilleure rémunération possible pour l'adhérent, ce sont nos débouchés :

- l'export, au travers de notre filiale Callexport, à destination de l'Italie, marché toujours prédominant, de l'Espagne, ou encore de la Hollande
- les pays tiers comme le Maroc, la Tunisie, et récemment la Turquie
- ou la commercialisation sur notre territoire avec la coopérative alsacienne (débouché régulier), ou la Normandie.

Nous rappelons que le croisement mère gasconne X taureau charolais (ou blond), c'est un veau de qualité avec une plus-value, plus de 20 kg supplémentaires de poids et 0.15 euros par kg de poids vif ; ce qui représente environ 80€ par veau. Nous encourageons les éleveurs de persévérer dans ce sens. (cf le reportage chez Claudine et Michel Lagarde)

Renseignement : Jean François Usse : 06 86 37 24 33 ■

**MATERIEL D'ELEVAGE,** en stock sur le site de Pamiers  
Jean François PONCHON : Tel 06 86 37 24 32

## ➤ Matériel de contention

- matériel de contention mobile
- matériel de contention fixe
- barrières,
- cornadis

## ➤ Gamme de matériel d'élevage ovin et bovin de la marque SATENE :

- râtelier balles rondes ovin, auge ovine et bovine peinte,
- nourrisseur à veaux à suspendre, bât flanc de contention, barrière herbage grillagée...

## ➤ Gouttières / chéneaux grandes capacités

- chéneaux tôle galvanisée 15/10ème en élément de 3 m
- assemblage par éclisse, vis auto perceuse et joint silicone
- chéneaux fixés par support sur 2 dernières pannes de la charpente
- assemblage sans soudure ni perçage
- naissance 160 mm standard ou autre selon besoin
- dimensions : largeur : 240 mm – profondeur : 140 mm
- réglage de pente facile
- tarif sur demande et devis gratuit

## ➤ Matériel de clôture électrique GALLAGHER

### ➤ Filets brise vent tarif sur demande et devis gratuit

### ➤ Matériel de stockage : devis sur demande

- silos intérieurs, silos extérieurs
- cellules à grain ■

## ALIMENTATION VITAMINES ET OLIGO-ÉLÉMENTS

Hiver, ensoleillement limité, animaux à l'intérieur alimentés par des fourrages secs : ces conditions sont sources de carences de toute natures alors que les besoins physiologiques sont les plus exigeants : préparation au vêlage, production de colostrum puis de lait pour nourrir les veaux et déjà ! les exigences de remise à la reproduction.

C'est pourquoi nous vous proposons une gamme nutritionnelle pour répondre à ces besoins :

«**SYNERGIE ALLAITANT**» le seau à lécher destiné à la complémentation des adultes en vitamines AD3E et en minéraux (Calcium, Phosphore, Magnésium).

«**SYNERGIE TONIC**» le granulé destiné à apporter en cure d'une semaine, un mois avant vêlage, puis une semaine avant la mise à la reproduction, les oligo-éléments indispensables pour une rentabilité optimisée des performances d'élevage.

### NOUVEAU :

«**seau à lécher MINERALISE BIO**»

### PROMOTION EN COURS :

Tel Jean François PONCHON :  
06 86 37 24 32 ■

## Assemblée Générale de Coop de France

«Toutes les agricultures du monde vont devoir se mobiliser pour relever ce défi alimentaire qui est lancé à la planète» [Philippe Mangin, président de Coop de France]

«Le monde a faim ; le monde aura de plus en plus faim.» Le constat du directeur du Pôle animal de Coop de France, est aussi un défi : l'agriculture des pays à forte croissance démographique ne satisfait pas les besoins de sa population et ne les satisfera pas demain. Dès lors, l'enjeu est clairement posé : «L'accès à la nourriture sera un enjeu stratégique, et d'autres régions devront produire pour alimenter le monde».

## Le renouvellement de 2 accords interprofessionnels

La Conférence des Présidents d'Interbev, qui s'est tenue le 14 décembre 2011, a adopté le renouvellement de deux accords interprofessionnels pour une durée de trois ans.

- le Fonds National de l'élevage (FNE),
- la participation des éleveurs à l'enlèvement des cadavres d'animaux pour l'équarrissage (accord ATM).

## Hausse de la taxe d'abattage

Un arrêté du 1er décembre 2011 annonce la hausse de 10% de la taxe d'abattage dès le 1er janvier, afin de financer le coût de l'équarrissage. L'augmentation de cette taxe, était initialement programmée au 1er juillet 2012.

## La France pourrait retrouver son statut "officiellement indemne de FCO"

Le 8 décembre, le ministre soulignait que «les partenaires commerciaux de la France restent très attentifs à l'évolution de la situation sanitaire du cheptel français au regard de la FCO et que la réapparition de foyers entraînerait la fermeture de marchés à l'export».

Outre l'impact sur la santé des troupeaux d'une contamination, le retour de foyers FCO en France aurait des répercussions économiques incalculables pour la filière export d'animaux vivants, la plupart des destinations étant ouvertes sous condition d'une situation sanitaire maîtrisée vis à vis de cette maladie, voire dans certains cas d'un statut indemne. La France peut retrouver dès le second semestre 2012 son statut de pays indemne de FCO, récompensant les efforts collectifs réalisés ces dernières années et cet objectif est à notre portée si la vaccination est réalisée massivement. Sur ce point, Coop de France considère que l'une des clés de la réussite de la campagne de vaccination volontaire repose sur la mise à disposition des éleveurs de vaccins à un coût non prohibitif ; elle réitère donc sa demande aux Pouvoirs Publics de pouvoir inscrire dans la liste des produits éligibles au programme sanitaire d'élevage (PSE) les

vaccins contre la FCO.

## Tableau de bord des effectifs bovins [FranceAgriMer]

Au 1er octobre, le cheptel reproducteur allaitant est en baisse, plus particulièrement dans les femelles âgées entre 24 et 36 mois.

## Nouvelle grille de classement de la couleur du veau : les nuanciers en résine seront bientôt dans les abattoirs.

Des réglettes en résine pour le classement de la couleur de la viande de veau sont en cours de distribution dans les abattoirs.

La nouvelle grille de classement de la viande de veau en 5 couleurs a été officialisée le 20 décembre 2010.

Afin de permettre aux entreprises d'abattage de mettre en œuvre la nouvelle grille (ajout d'une couleur entre les anciennes classes 2 et 3), des nuanciers en papier plastifiés ont dans un premier temps été distribués aux outils d'abattage, mais se sont révélés être difficilement utilisables.

Un outil plus adapté au travail en abattoir a maintenant été réalisé après quelques aller-retours pour valider les teintes : la réglette en résine.

## ATEMAX Sud Ouest

ATEMAX Sud-ouest s'est engagé depuis plusieurs années dans une démarche d'amélioration de ses pratiques de collecte. Par courrier du 5 décembre, ATEMAX Sud ouest nous informe qu'il n'est plus possible à compter du 01 janvier 2012 de collecter des cadavres d'animaux stockés en vrac et ou dans des congélateurs ; les cadavres d'animaux doivent être mis à disposition, dans un bac adéquat, sur une plate forme accessible à un véhicule s'un poids pouvant aller jusqu'à 16 tonnes, équipé d'une grue.

Votre contact ATEMAX Sud-ouest : Chrystelle ANTONIAZZI au 05 53 77 239 03

Sites équipés : Anglars (46), Graulhet (81), Villefranche de Rouergue (12), Béziers (34) ■

## A vendre

Renseignement : Jean Paul Chabé  
06 86 37 24 38

### RENAULT M180 12 C

- 1<sup>er</sup> mise en circulation 01/11/99
- Carrosserie Harmand 6.6m Telma
- 500 000 km

### RENAULT MASTER 3.5 tonnes

- 1<sup>ère</sup> mise en circulation 27/10/05
- Carrosserie Harmand 3.20m
- 380 000 km
- boîte de vitesse neuve
- moteur refait à 260 000 km ■